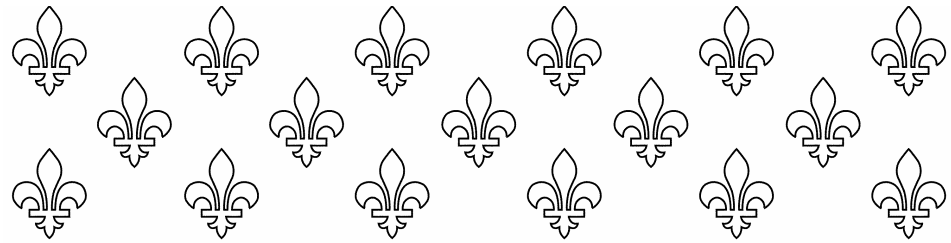

# ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

# Procès-verbal

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 7 juin 2007 — N° 17**

**Président de l'Assemblée nationale :**
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 04.

---

Moment de recueillement

## AFFAIRES COURANTES

### Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le protocole d'entente conclu pour valoir à compter du 5 juin 2007, entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, pour faire suite au plan d'action pour de saines habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans.

(Dépôt n° 196-20070607)

---

Mme Courchesne, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport 2005-2006, du Conseil de la famille et de l'enfance, sur la situation et les besoins des familles et des enfants.

(Dépôt n° 197-20070607)

---

M. Dupuis, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport d'application de la *Loi modifiant le Code civil en matière de demande de documents d'état civil*.

(Dépôt n° 198-20070607)

---

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des normes du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 199-20070607)

---

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;

(Dépôt n° 200-20070607)

Le rapport annuel du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007.

(Dépôt n° 201-20070607)

**Dépôts de rapports de commissions**

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 juin 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Sorel-Tracy. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi ;

(Dépôt n° 202-20070607)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 6 juin 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant un immeuble du cadastre du canton de Letellier. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 203-20070607)

Les rapports sont adoptés.

## Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la reconduction du programme AccèsLogis sont déposés :

– le premier, extrait d'une pétition signée par 4 citoyens et citoyennes de la circonscription des Îles-de-la-Madeleine, par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) ;

(Dépôt n° 204-20070607)

– le deuxième, extrait d'une pétition signée par 43 citoyens et citoyennes de la circonscription de Crémazie, par Mme Lapointe (Crémazie).

(Dépôt n° 205-20070607)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Ouimet (Marquette) déposent :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 000 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de la mission du Centre hospitalier Lachine.

(Dépôt n° 206-20070607)

## Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Caire (La Peltrie) retire certains propos non parlementaires.

## Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Simard (Richelieu), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, et M. Proulx, leader de l'opposition officielle, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale requière du gouvernement du Canada qu'il modifie son projet de loi modifiant la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers et les compagnies*, la *Loi sur les programmes de protection des salariés* et le chapitre 47 des lois du Canada (2005), afin que celui-ci respecte pleinement la législation du Québec, notamment les dispositions du Code civil du Québec et du Code de procédure civile, concernant les REER et les FERR, de même que les compétences du Québec en cette matière.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Ouimet (Marquette) et M. Caire (La Peltrie) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale demande au ministre de la Santé et des Services sociaux le retour des ambulances à l'Hôpital Lachine, lorsque jugé approprié par les autorités médicales compétentes et souligne son statut unique dans l'ouest de l'île de Montréal, en particulier pour les francophones, en y maintenant des services hospitaliers et spécialisés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Picard, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l'organisation des travaux ;

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et de procéder à l'organisation des travaux.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

*Adoption*

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 5 est adopté.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Whissell, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur la fête nationale et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 10 est adopté.

---

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose l'ajournement des travaux au vendredi 8 juin 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 11 h 25, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 8 juin 2007, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**